

*Le Biergarten,
une grande réussite !*



Dossier

Gens du voyage : de qui parle-t-on ?

EAST PARK

Inauguration de la base
de loisirs East Park

p.6

ENVIRONNEMENT

D'où vient notre eau
potable ?

p.14

ÉVÉNEMENT

Cérémonie
des vœux du Maire

p.24



Mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants de Bartenheim et de Bartenheim-la-Chaussée,

Alors que l'urgence climatique s'impose et que la guerre en Ukraine provoque une hausse considérable du prix de l'énergie, la commune devait absolument prendre des mesures.

Les premières actions mises en place vont avoir un effet immédiat. La climatisation et le chauffage seront limités dans tous les bâtiments publics.

Le deuxième angle d'attaque est celui de la coupure de l'éclairage public entre 23h et 4h30. Contrairement aux idées reçues, d'après les études et retours d'expériences, cette action n'entraîne, ni de hausse de la criminalité, ni de multiplication des accidents.

La sobriété énergétique rime avec économie et, nous le savons tous, « il n'y a pas de petites économies ».

Une période s'achève et il nous vient l'envie de regarder en arrière, avant de poursuivre notre route, pour voir le chemin accompli.

Le contexte encore une fois très particulier de cette année, a été marqué, en toile de fond, par la guerre ; elle a surgi sur le territoire Européen avec ses atrocités pour le peuple Ukrainien et avec ses conséquences économiques pour le monde entier. La montée de l'inflation est pour chacun de nous l'une de ces épreuves.

L'année nous a tout de même apporté de nombreux sujets de satisfaction. Ainsi, elle a permis à plusieurs projets de voir le jour.

- Le plan d'eau East Park a été inauguré le 27 mai et la saison estivale fut, pour ce nouvel espace de loisirs, un vrai succès ; je suis certain que bon nombre d'entre vous y ont passé de bons moments.
- Les travaux de voiries de la rue de Blotzheim et de la rue du Général De Gaulle ont été finalisés.
- Les deux bâtiments jouxtant la Maison Pour Tous ont été démolis, offrant un grand espace pour accueillir les Noëlies et bien sûr notre futur square.
- Le parvis de la mairie a été agrémenté par la plantation de deux arbres et par la réfection de l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- La placette où a eu lieu le « Biergarten » près des anciens ateliers municipaux a été rafraîchi avec 17 places de parking

délimitées et quatre arbres plantés.

- La cour de l'école Charles Péguy a été embellie avec l'aide des élèves par la plantation de huit arbres.
- Enfin un espace paysager est en cours de réalisation sur la placette située au bout de la rue de la chapelle.

Pour l'année 2023, le conseil municipal et moi-même, travaillons sur trois importants projets :

- l'agrandissement du périscolaire sur l'ensemble de son rez-de-chaussée (Résidence du Parc),
- le projet d'une Résidence Senior rue du nouveau quartier,
- la création d'un square sur la place du centre Bourg.

Ainsi, comme vous le constatez, l'année est pleine de promesses ! Je tiens à remercier mes adjoints et tout le conseil municipal pour leur sérieux et leur motivation.

Je remercie également tous les agents communaux pour le travail formidable rendu tout au long de l'année.

J'adresse tous mes vœux de bonheur à chacun d'entre eux ainsi qu'à leur famille pour 2023.

Je souhaite également, une année très heureuse à tous les acteurs privés et publics, qui font de notre commune un lieu épanouissant. Nous remercions pour leur soutien les représentants de la région et du département.

Merci aux équipes sociales, culturelles et éducatives, aux personnels soignants, aux gendarmes, aux brigades vertes et aux sapeurs-pompiers.

Tous mes vœux vont également aux dirigeantes et dirigeants d'entreprises, aux artisans et aux commerçants de notre commune. Nous leur souhaitons une année favorable au développement de leur activité.

J'adresse également mes vœux de réussites à toutes les présidentes et à tous les présidents d'associations.

Enfin, chères habitantes, chers habitants, je vous souhaite à tous une très belle année 2023.

Qu'elle vous apporte en famille et avec vos amis, la santé, la joie et la réussite professionnelle.

Ech wensch ehna a güat und gsund nei Johr.

Bien chaleureusement.

Bernard KANNENGIESER

Motions

EuroAirport et clinique

MOTION CONTRE LES NUISANCES SONORES DES FLUX AÉRIENS - BOUCLE ELBEG

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité une motion sollicitant l'organisation d'une réunion de toutes les parties prenantes EuroAirport, DGAC, la commune de Bartenheim et autres afin d'élaborer une solution acceptable par tous.

En effet, en janvier 2019, dans le cadre du nouveau PPBE, les nouvelles trajectoires de la boucle ELBEG, empruntées par les avions décollant vers le sud pour des destinations vers l'est, sont entrées en vigueur.

Cette nouvelle boucle ELBEG ajoute aux mouvements de la piste nord-sud (91% des atterrissages de l'EAP et 18,5% des décollages), le survol, au décollage, du centre de Bartenheim d'en moyenne 60 avions supplémentaires par jour.

Jusqu'à récemment, en raison de la crise sanitaire qui a induit une réduction considérable du trafic aérien de l'EAP, les nuisances engendrées par le survol du village étaient tolérables. Mais depuis la reprise de l'activité de l'EAP, la cadence des envols selon la courbe ELBEG s'est accélérée, occasionnant une gêne sonore, une pollution, un risque accru au-dessus du village qui deviennent insupportables.

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA CLINIQUE DE SAINT-LOUIS ET DES BLOCS OPÉRATOIRES ET DE LA CHIRURGIE

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité, lors du conseil du 12 juillet 2022, la motion pour le maintien des blocs opératoires et de la chirurgie de la clinique de Saint-Louis. Le 2 novembre dernier à Saint-Louis, M. le Maire et des adjoints ont participé également au rassemblement organisé par les médecins pour sauver la polyclinique.



PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFIÉ

Le PLU modifié (Plan Local d'Urbanisme) a été approuvé par le conseil municipal le 22 novembre 2022 et est applicable à partir de cette date.

Les principales modifications sont :

• Protection du patrimoine

Les bâtiments protégés ne peuvent plus être détruits sauf s'ils sont fortement dégradés. Ils peuvent faire l'objet de travaux à condition que ces derniers soient compatibles avec le caractère architectural de l'édifice.

• Règlement de l'occupation des sols

Pour toute opération de constructions égale ou supérieure à 4 logements, au moins 30 % des logements seront affectés au logement aidé (soit 1 logement aidé pour 4 logements réalisés).

• Limites séparatives

La surface des terrains de construction ayant tendance à se réduire, la distance par rapport à la limite du terrain est ramenée à 3 mètres pour l'habitat individuel et bâtiment public et à 4 mètres pour les collectifs.

• Toitures

Les toitures plates sont interdites dans les secteurs Ua et Ub (centre du village).

• Obligation en matière d'espace autour de la construction

Dans les secteurs Ua et Ub, les espaces non imperméabilisés doivent désormais représenter au minimum 20% de la superficie des espaces libres et 25% en secteur Uc.

Les places de stationnement en surface végétalisées ne peuvent être comptées dans le pourcentage d'espaces verts.

• Secteur agricole

L'exhaussement (rehaussement du niveau du terrain) de terres est interdit.

• Protection des berges du Muehlgraben

Création d'une zone tampon de 5 mètres, interdite de construction, en bordure des cours d'eau.

• Stationnement des véhicules

Pour les logements collectifs, au moins 50 % des places de stationnement nécessaires devront être réalisées en souterrain ou intégrées dans le volume d'une construction.

Comptine pour la Saint-Nicolas en Alsacien



Sànkti Niki Naki
Hent'r'm Ofa shtack i
Brenng m'r Nuss un Beera
D'no chumm i wedr vera

INSTAURATION D'UNE AMENDE FORFAITAIRE POUR DÉPÔT D'ORDURES SAUVAGES

Les dépôts illégaux de déchets sur la voie publique et les boisements sont réguliers et peuvent constituer une atteinte réelle à l'environnement. Ils peuvent avoir des incidences sur la santé des concitoyens (pollution de l'air, de l'eau et des sols).



Les interventions de notre service technique sont récurrentes afin de résorber ces dépôts.

Malgré des campagnes de sensibilisation tels que « Haut-Rhin propre » ou le « World clean up Day », ces incivilités se multiplient.

Le conseil municipal a approuvé l'instauration d'une **amende forfaitaire de 1500 € à compter du 1^{er} octobre 2022 pour tout abandon illégal sur la commune de déchets**, de quelque nature que ce soit, au titre de l'enlèvement et du traitement desdits déchets dont le contrevenant est responsable, ainsi que le nettoyage du site, s'il n'a pas procédé lui-même à ces opérations.

RÉUNIONS DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Deux réunions de « démocratie participative » sur le thème des **pistes cyclables de Bartenheim et de la Chaussée** ont eu lieu à ce jour avec une moyenne de 25 participants à chaque édition.

La première réunion, avec un travail en groupe très dynamique, a permis de réaliser un état des lieux et a fait émerger le besoin d'une formation sur la réglementation et le problème de l'accessibilité des écoles par les enfants à vélo.

Lors de la 2^{ème} réunion, M. MASSOL, Responsable du Patrimoine et des Infrastructures à Saint-Louis Agglomération, a présenté des règles d'infrastructures pour les bandes et pistes cyclables. Les groupes ont imaginé des solutions techniques. Prochaine étape : aller sur le terrain pour concrétiser les solutions proposées.



RESTRICTIONS ÉNERGÉTIQUES

Le bouclier tarifaire instauré par le gouvernement limitant le prix de l'énergie, gaz et électricité, prolongé en 2023, s'adresse aux ménages, aux copropriétés, aux logements sociaux, aux PME mais pas aux communes de la taille de Bartenheim ni aux industries. **En 2021 les dépenses de la commune pour le gaz et l'électricité consommés par les bâtiments publics s'élevaient à 225 000 €, en 2023 le montant est estimé à 760 000€ dû à l'explosion du tarif du kWh.**

Le budget de la commune étant contraint, la municipalité cherche à le préserver au niveau de son fonctionnement et veut pouvoir investir ce qui est engagé et indispensable.

La municipalité, après avoir consulté les associations, avec leur accord, et après avoir mesuré les impacts financiers à venir sur les moyens budgétaires de la commune, a décidé de mettre tous les bâtiments communaux en hors gel sauf : les écoles, le périscolaire, la mairie, la Maison Pour Tous et la salle de gymnastique de l'Espace 2000, mais leur température sera limitée.

La paroisse organisera une seule messe par mois à l'église Saint-Georges, les autres offices auront lieu à la chapelle Saint-Nicolas, chauffée seulement au moment des messes. Idem pour la chapelle Saint-Martin.

UN SERVICE DES SPORTS DYNAMIQUE !

La vocation principale du service des sports et de la jeunesse de la mairie de Bartenheim est de soutenir, encourager, provoquer tout effort ou toute initiative tendant à répandre et promouvoir les activités physiques, toutes disciplines confondues.

La commune, par le biais de ce service et de son responsable Nicolas CARDILLE, souhaite contribuer au développement sportif local ainsi qu'à l'épanouissement individuel de la personne par la pratique sportive. L'objectif est donc d'**organiser, pendant les vacances scolaires, des semaines d'animations ou des séjours sportifs (hiver et été) pour nos jeunes de 10 à 17 ans, qu'ils soient de la commune ou des environs.**

Cette année, ce n'est pas moins de 140 jeunes qui ont rejoint la grande famille ATOUT SPORT des mois de février, avril, juillet et octobre que ce soit dans le cadre de nos animations à l'Espace 2000 mais aussi lors de nos deux séjours à Morzine.



17 jeunes ont pu s'adonner aux joies des sports de montagne : rafting, canyoning, escalade, via ferrata, randonnée pédestre à Morzine.

L'association CALAIR a ainsi pu transmettre sa passion et le site East-Park Bartenheim nous accueillera autour des activités nautiques de leur magnifique complexe !



Les programmes proposés se veulent riches et dynamiques en y intégrant différentes sorties, en travaillant également avec nos associations locales afin d'amener le jeune public à découvrir et s'initier à différentes pratiques sportives et ainsi favoriser l'accès et l'ouverture aux cultures sportives (valeurs, apprentissages).

C'est grâce à une équipe d'animation (Marie, Mathilde, Thomas, Alicia et Julien) motivée, fidèle et dévouée qui s'engage et se réengage d'année en année pour encadrer l'ensemble des activités sportives du programme entièrement créé par le service des sports et de la jeunesse. Un grand merci à eux !



Le prochain rendez-vous est en 2023 avec notre traditionnel séjour ski à Morzine (déjà complet), où 32 jeunes profiteront des conditions de neige qu'offre les Portes du Soleil !



Inauguration de la base de loisirs East Park

C'est le samedi 28 mai que la nouvelle base de loisirs East Park a été officiellement inaugurée à la gravière de Bartenheim !

Ce nouveau lieu de loisirs pour public sportif et familial a débuté ses activités le samedi 7 mai.

Téléski, stand-up paddle et Aquapark avec structures gonflables sont les 3 activités principales proposées par Éric KUENZI et Vincent JEANNERAT, cofondateurs et cogérants des lieux. Des activités inédites dans le secteur des 3 Frontières et accessibles aussi bien à un public averti que débutant.

Un service de restauration est par ailleurs proposé sur place permettant à la fois de se rafraîchir sans aller dans l'eau et aussi de s'ouvrir l'appétit les pieds dans le sable, sous un parasol.

C'est dans ce cadre exotique et pourtant local, sous des airs de vacances dépaysantes que M. le Maire Bernard KANNENGIESER accompagné de son équipe municipale

a officiellement inauguré les lieux le samedi 28 mai, aux côtés de M. Bruno FUCHS, Député. Une cérémonie au cours de laquelle les cofondateurs des lieux, sportifs accomplis et entrepreneurs dans l'âme, n'ont pas manqué de rappeler tout l'attachement qu'ils éprouvent à l'égard du territoire et de ce projet, en réflexion depuis une dizaine d'années. L'inauguration s'est achevée par la bénédiction des lieux réalisée par le curé Tim DIETENBECK suivi d'un cocktail déjeunatoire.

Toute l'équipe municipale souhaite ses meilleurs vœux de réussite aux équipes d'East Park et est fière d'avoir pu concrétiser le projet d'exploitation de la gravière en base de loisirs permettant de faire rayonner un peu plus encore notre commune sur son territoire.

TOUTES LES INFOS
SUR EAST PARK
www.east-park.fr/
www.facebook.com/eastpark.pro/



SIGNATURE DU BAIL EMPHYTÉOTIQUE

Mercredi 5 octobre, le Maire Bernard KANNENGIESER a signé, avec Vincent JEANNERAT et Éric KUENZI, représentants la société East Park, sous l'égide de Maître WEIGEL, le bail emphytéotique de 20 ans permettant à la société d'exploiter les 49 hectares que la commune a reçus en cession de la société Holcim.

Le bail intègre l'année d'exploitation 2022 qui a connu un beau succès de fréquentation.

FERME FLEURETTES

L'activité de notre productrice de fleurs locales, Julie LITZLER-MERZISEN, a attiré l'attention de France 2 et un reportage lui a été consacré dans l'édition du 13h du 15 août 2022.

La commune est fière de Julie et lui souhaite le meilleur dans la poursuite de son activité.



UNE NOUVELLE ENTREPRISE D'ÉCO-PÂTURAGE

C'est depuis quelques mois maintenant que Corentin Binet a décidé de lancer son activité d'éco-pâturage qui complète la gamme des services proposés par son entreprise de paysagiste créée en 2020 à Bartenheim.

Mais qu'est-ce que l'éco-pâturage ?

Il s'agit d'un mode d'entretien écologique des espaces verts par le pâturage d'animaux herbivores, en l'occurrence de moutons ! Corentin a ainsi acquis 5 moutons qui pourront être loués à des particuliers, des entreprises ou encore des collectivités pour la tonte de leurs espaces verts.



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter au 07 84 94 17 98 ou par email binetcorentin@icloud.com

MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU MERCREDI

Le marché hebdomadaire de Bartenheim a lieu chaque mercredi après-midi, hors jours fériés.

Si vous souhaitez obtenir une place pour tenir un stand le mercredi, adressez-vous à l'accueil de la mairie.

Depuis janvier 2021, la commune ne demande plus de droit de place.

2 nouveaux stands présents !



06 83 38 99 93



06 49 22 34 06

fugusushis@gmail.com

fugu-sushis-foodtruck.eatbu.com

Nous souhaitons la bienvenue à Maria Pedrosa et Gilbert Da Silva, nouveaux propriétaires du café-restaurant à l'Aube ! Lieu de convivialité emblématique de la commune, le café-restaurant de la rue de la Gare a trouvé ses repreneurs, permettant à Christine et Maurice Huttenschmitt de profiter d'une retraite sereine.

Ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 20h et le samedi de 8h à 14h, le café-restaurant propose des repas uniquement du lundi au vendredi les midis.

Dans un espace modernisé avec une décoration toujours chaleureuse, il est fort à parier que « À l'Aube » continuera de renforcer le lien social dans notre commune autour de bons plats traditionnels pensés pour satisfaire toutes les papilles.

Suivez la page Instagram du café-restaurant : [a_laube_cafe](https://www.instagram.com/a_laube_cafe)



à l'Aube
Café - Restaurant

14 Place des Bascons
BARTENHEIM

03 89 68 34 20

Travaux dans votre ville

CIMETIÈRE

Les pavés en granit récupérés rue de Blotzheim ont une seconde vie au cimetière.

En effet, ils délimitent maintenant l'allée réalisée lors de l'agrandissement du cimetière.

LOGEMENT AU-DESSUS DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO À LA CHAUSSÉE

Les travaux avancent conformément au planning : le logement de 4 pièces pourra bientôt être mis en location.

TRAVAUX À LA MAISON POUR TOUS

Des travaux de rafraîchissement ont été effectués dans la salle communale, la salle d'histoire et dans les sanitaires.

TRAVAUX RUE DU GÉNÉRAL DU GAULLE

Entrée de Bartenheim en venant de Sierentz, l'herbe a bien poussé !



RUE DE BLOTZHEIM

Les travaux ont bien avancé avec la mise en place de la signalisation. Quelques petites finitions sont encore à achever.

Nous vous rappelons que le stationnement n'est autorisé que sur les places de parking délimitées. Merci de respecter cette consigne.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Poursuite du programme de mise en place de nouveaux luminaires avec la technologie LED rue Robert Hassler, rue Raymond Scholer et rue du Jura.

Pour l'instant, sur les 1200 points lumineux que compte la commune et la Chaussée, 50% sont en LED.



PARKING DERRIÈRE LA MAIRIE

Les travaux se sont achevés et les arbres ont été plantés.



PLACE CENTRE BOURG

Les travaux ont débuté par la démolition de l'ancienne Maison Arnold et des dépendances.



PARVIS DE LA MAIRIE

Le parvis de la mairie de Bartenheim a bénéficié d'un **embellissement au cours du mois de novembre**.

Celui-ci fait suite à l'erreur de conception dont la réalisation a entraîné des désordres. Le gain du recours en justice a permis une remise en état en solutionnant les sources de problèmes.. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Maxime SIPP Paysages pour le gros-œuvre et les plantations et à Guillaume MERZISEN pour la partie ferronnerie.

Un ensemble désormais végétalisé vous accueille.



COMMUNION TF1

La célébration de la petite communion qui a eu lieu en l'église Saint-Georges de Bartenheim ce printemps a été **retransmise sur TF1 dans le cadre du journal télévisé de 13h**.



ANIMATION PLACE DU MARCHÉ EN MAI

C'est sous un soleil radieux que la première édition d'animation pour enfants s'est déroulée place du marché en mai dernier.

Pièce de théâtre ludique, ateliers sportifs, initiation à l'origami sont autant d'activités proposées lors de cette journée à laquelle ont participé une centaine d'enfants. M. Fabien ZIMMERMAN a offert les boissons, la commune le remercie pour ce geste.



BIERGARTEN

La première édition du Biergarten a rencontré un franc succès ! Six dates durant lesquelles le centre de Bartenheim a été animé grâce à l'implication de 5 associations locales.

La commune remercie l'Amicale des Pompiers, Team Endurance 68, le Conseil des Sages, la Gugg'Artepfel et le Comité des Fêtes pour leur investissement et leur contribution à la réussite de cet événement à renouveler !

SOLIDARITÉ UKRAINE : LA COMMUNE DE BARTENHEIM A MIS À DISPOSITION UN APPARTEMENT MEUBLÉ

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a lancé un appel à la population locale pour aménager ce logement : meubles, vaisselle,... tout le confort pour accueillir une famille dans l'urgence.

Merci à tous les généreux donateurs.



FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET

Comme chaque année a eu lieu le traditionnel feu d'artifice organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers de Bartenheim.

Plus de 2000 personnes se sont rassemblées place du marché pour participer à cet évènement incontournable de la vie de Bartenheim.



HALLOWEEN

Le soir d'Halloween, au 15 rue du Château d'Eau, le portillon s'est ouvert afin d'accueillir petits et grands êtres halloweenesques du quartier, du village et même au-delà.

Chaque année un décor différent est proposé et bien évidemment bonbons, soupe à la citrouille faite maison ainsi que du café sont distribués gratuitement.

Cette année, les visiteurs ont pu découvrir un labyrinthe animé et effrayant, un coin photo pour des personnes plus sensibles et aussi la grotte de Madame Pirate pour récupérer les friandises...

Une tente de réception avec des tables afin que les visiteurs puissent s'asseoir pour manger et boire ou tout simplement de se remettre des frayeurs était également montée.

Chaque année le nombre des visiteurs augmente.



FÊTE FORAINE

La fête foraine s'est déroulée dans une bonne ambiance du 16 au 24 avril 2022.



JUBILAIRE DE L'ABBÉ FRANÇOIS GRIENENBERGER

Le 3 juillet 2022, l'abbé François GRIENENBERGER a fêté le 60^e anniversaire de son ordination.

C'est en 1962 qu'il a célébré sa première messe en l'église Saint-Georges de Bartenheim.



PARTICIPATION CITOYENNE

Une cinquantaine de personnes s'est déplacée pour assister à la **réunion « participation citoyenne »** qui a eu lieu mardi 3 mai au foyer Saint-Georges.

Le commandant de la brigade de gendarmerie de Sierentz a exposé cette démarche qui vise à **sensibiliser les habitants des quartiers en les associant à la protection de leur propre environnement**. Ce dispositif encourage la population à **adopter une attitude vigilante et solidaire** ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.



10ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DE SANTÉ À BARTENHEIM

Il y a 10 ans a été inauguré la **Maison de Santé Pluridisciplinaire de Bartenheim**, pionnière sur la région.

Les médecins et professionnels de santé ont soufflé les bougies de circonstance.



LA BARTENHEIMOISE

Plus de 450 personnes ont participé à la nouvelle édition de la Bartenheimoise en 2022. Nouveau succès pour l'opération !



Merci à tous les participants !

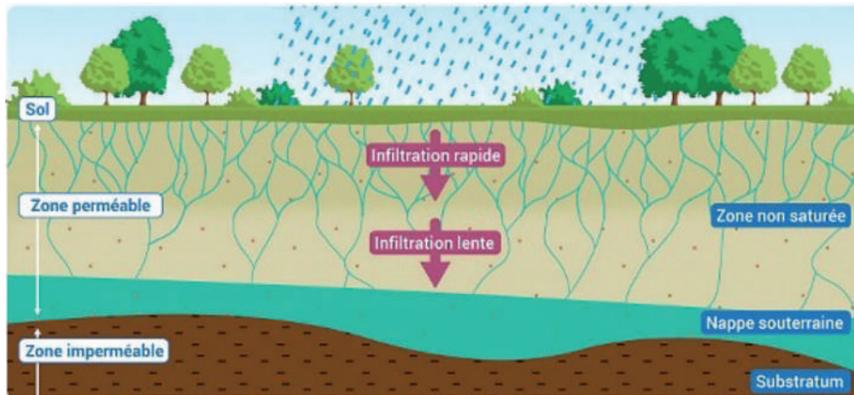
D'où vient

notre eau potable ?

QU'EST-CE QU'UNE NAPPE PHRÉATIQUE ?

Une nappe phréatique se forme par infiltration des eaux de pluies et des eaux de ruissellement des cours d'eau dans des couches géologiques perméables supérieures du sol, jusqu'à atteindre une couche géologique imperméable, qui empêche l'eau de descendre plus bas.

Les couches perméables sont essentiellement faites de sable et de graviers qui emmagasinent cette eau comme le ferait une éponge. Au-dessus de la couche imperméable on trouve une zone saturée en eau, la nappe phréatique, et au-dessus de celle-ci une zone non saturée en eau.



NAPPE PHRÉATIQUE RHÉNANE

Le fossé rhénan s'étend sur 300 kilomètres de long et sur 30 à 40 kilomètres de large, entre Bâle et Francfort.

Alors que la formation des Alpes commence il y a 100 millions d'années (Ma) causée par le rapprochement tectonique entre l'Afrique et l'Europe, la déformation qu'engendre cette gigantesque élévation provoque au nord un effondrement central, le fossé rhénan, avec la surélévation des épaules à l'est la Forêt Noire et l'Odenwald et à l'ouest les Vosges et le Pfälzerwald.

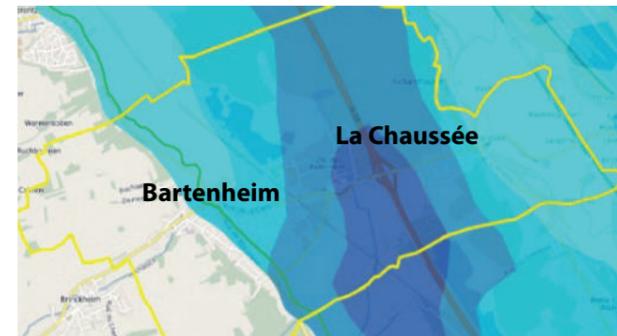
La formation du fossé rhénan a débuté il y a 34 Ma, durant une dizaine de millions d'années. S'accumulent alors jusqu'à 2 700 m des sédiments essentiellement marins puis fluviatiles de -23 à -5 Ma. Tout au long de l'ère quaternaire (2,58 Ma à nos jours), le Rhin et ses affluents, les rivières vosgiennes et de la Forêt Noire ont accumulé leurs alluvions (sables, graviers, galets, limons et argiles) sur de grandes épaisseurs dans le fossé rhénan, formant ainsi la plaine d'Alsace (moins de 25 m près de Bâle, 250 m près de Neuf-Brisach, 80 m à Strasbourg). C'est dans ces alluvions que va s'établir la nappe phréatique rhénane dont les eaux migrent lentement vers le nord à une vitesse de l'ordre de 1 à 2 mètres par jour.

La nappe phréatique rhénane représente une réserve de 100 milliards de m³ d'eau dont 35 milliards de m³ pour sa partie alsacienne (avec les aquifères du Sundgau) alimentant en eau potable 80% de la population.



NAPPE PHRÉATIQUE À BARTENHEIM

Sur le ban de Bartenheim, la nappe phréatique prend naissance à l'est sous la ligne des collines et s'étend à l'ouest au-delà de La Chaussée. Le dessus de la nappe se situe à une profondeur de 10 m à 20 m. L'épaisseur de la nappe est d'environ 10 m.



■ inférieure à 5 m de profondeur ■ 5 à 10 m de profondeur
■ 10 à 15 m de profondeur ■ supérieure à 20 m de profondeur

Le réseau d'eau potable de Bartenheim et de la Chaussée est alimenté par ces deux captages P1 et P2 bis, situés entre l'autoroute et l'entrée de La Chaussée, et par un captage situé à Kembs. Les deux points de captage de Bartenheim ont fourni un volume d'environ 500 000 m³ en 2021 (en 2014 la consommation est de 63 m³ par an par habitant) alimentent donc une population de 8 000 habitants.

LA NAPPE PHRÉATIQUE, UN BIEN DURABLE

La nappe phréatique rhénane est un don extraordinaire que la nature nous a fait : eau potable disponible facilement et en abondance pour tous nos usages domestiques, industriels, agricoles, loisirs... Malheureusement la qualité et la quantité disponible sont dégradées par nos activités humaines : pollutions diffuses domestiques, industrielles, agricoles, surexploitation,... Pour que la nappe phréatique reste une ressource durable, c'est-à-dire qu'elle puisse satisfaire nos besoins présents sans obérer ceux des générations futures, il faut absolument appuyer les politiques de préservation des eaux souterraines et de sobriété de leur utilisation.

Une enquête publique a eu lieu sur Bartenheim, Blotzheim et Saint-Louis : « Dérivation eaux souterraines et périmètres de protection de captages d'eau potable » du 21-11-2022 au 20-12-2022.

Pour plus d'informations, scannez le QR code ci-contre.



(Illustrations : EauFrance, APRONA)

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits, forage ou simple prise d'eau) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie (Cerfa n°13837*02).

- La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques.
- L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés.
- En outre, le recensement des puits et forages privés doit permettre aux services administratifs compétents, en cas de pollution de nappe susceptible de présenter un risque sanitaire pour la population, d'améliorer l'information des utilisateurs et notamment de leur communiquer les consignes à respecter (interdiction de consommation, le cas échéant).

UN COUP DE MAIN POUR LES ANIMAUX DU JARDIN

Durant les mois d'hiver, aider les oiseaux du jardin à subvenir à leurs besoins est à la portée de chacun.

Moineaux, mésanges, pics, pinsons, merles, rouges-gorges et tant d'autres sont autant d'autres petits habitants de notre commune auxquels il est possible de mettre un peu de nourriture à disposition pour leur assurer un hiver moins difficile.

Il est d'ailleurs préférable de privilégier les mélanges de graines variées pour répondre aux préférences du plus grand nombre.

Pour mettre un peu de vie dans votre jardin, n'hésitez pas à disposer une mangeoire à bonne hauteur, pas trop près de vos fenêtres, suspendue ou sur un piquet pour un accès limité aux prédateurs.



CRÉATION D'UNE TRAME VERTE PRÈS DU CHÂTEAU D'EAU À BARTENHEIM-LA-CHAUSSÉE

La commune de Bartenheim a souhaité reconstituer le corridor écologique du talus du Bleirain, propriété communale. Cette haie permettra le passage de la petite faune sauvage et la création d'un poumon vert filtrant pour les habitants de Bartenheim-la-Chaussée.

C'était la dernière trame verte à créer pour faire le lien entre la forêt de la Hardt et les espaces boisés classés dans la 2^e terrasse et la réserve naturelle de la Petite Camargue en plaine rhénane.

Ce projet présenté à la CeA et retenu, est subventionné à hauteur de 40 % dans le cadre du Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain (GERPLAN).

En amont, un géomètre a procédé aux mesures et au bornage du terrain communal. Les travaux ont été confiés à l'entreprise de Dorian CHRISTNACHER, paysagiste de Bartenheim-la-Chaussée. Les arbustes plantés sont des essences locales comme l'érable sycomore, le chêne pédonculé, le charme, l'aubépine, etc. Ces plantations s'étendent sur une bande d'environ 130 m de longueur et de 3 m de large.



ENTRETIEN DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE À BARTENHEIM-LA-CHAUSSÉE

Le samedi 4 mars 2023 de 9h à 12h aura lieu l'entretien du corridor écologique à Bartenheim-la-Chaussée.

Appel aux amis de la nature : jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre pour tailler, couper, débroussailler ce couloir naturel. Cette matinée est conviviale et pleine d'entrain !

Vous pouvez déjà vous préinscrire en mairie au 03 89 70 76 00 ou par mail à accueil@mairie-bartenheim.fr



UNE MOTOPOMPE RESTAURÉE

Il y a quelques mois, les sapeurs-pompiers ont fait l'acquisition d'une motopompe remorquable (MPR) récupérée au fond d'une vieille grange au pied des Vosges dans un piteux état. Les deux pompiers bricoleurs, Michel TSCHILL et Diego SCHOCH, ont passé de nombreuses heures de travail à sa restauration complète, intérieure et extérieure. Le résultat de leur travail est une réussite. Celle-ci est même déjà intervenue lors d'un double feu de voiture au centre du village.

L'ancienne motopompe âgée de 70 ans sera donnée gracieusement au musée des Pompiers d'Alsace.

Les pompiers remercient la population pour leur soutien par vos dons lors du passage pour la vente des calendriers et vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.



RÉUNION RIVERAINS STUTZ

Une cinquantaine de riverains des rues de la Libération, de Bâle et du Rhin ont répondu à l'invitation de la commune **le 20 octobre sur le thème « Comment améliorer la circulation dans les rues de la Libération, de Bâle et du Rhin ».**

Divers sujets ont été abordés, la vitesse, le bruit des camions, les pistes cyclables, la signalisation, les places de parking, la demande de la présence des gendarmes, les abords de l'école...

La prochaine commission se penchera sur le sujet.

PAROLE À L'OPPOSITION

UN HORIZON COMMUN

« L'année 2022 s'achève avec l'arrivée de l'hiver. Après la crise sanitaire, l'été très chaud et maintenant les conséquences du conflit en Ukraine, Bartenheim devra faire face à de nombreux défis en 2023. La flambée des prix de l'énergie en hiver et le réchauffement climatique doivent nous faire réfléchir sur les efforts que nous pouvons et devons faire collectivement. La sobriété devra être l'affaire de tous pour réduire l'impact économique et le risque de coupures généralisées. Nous savons que cela créera des désagréments mais soutiendrons cet impératif. Nous savons que vous ferez tous preuve de compréhension et de résilience. Aussi, il nous faut penser à rafraîchir notre village en été. La création du square, les plantations d'arbres, l'incitation à plus de végétalisation dans les nouvelles constructions vont contribuer à améliorer notre cadre de vie. Loin de « l'écologie » des villes qui s'intéresse aux barbecues, à interdire les sapins et crèches de Noël, aux pistes cyclables non-générées, à Bartenheim nous agissons sans polémique et avec réalisme. Nous vous souhaitons à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année et gueta rutsch. »

Jérôme NOEGLÉN • Laëtitia HOLDER-LOLL

ENSEMBLE VERS DEMAIN

Aucun texte nous est parvenu avant impression.

Gens du voyage : de qui parle-t-on ?

L'expression « gens du voyage » apparaît en 1972 au travers de deux décrets relatifs à la loi n° 69-3 du 3 janvier 1969 sur « l'exercice des activités ambulantes (commerce ambulant, forains, brocante, récupération métaux, colporteurs, travaux divers,...) et au régime applicable aux personnes circulant en France sans domicile ni résidence fixe ».

Elle regroupe une multiplicité de populations, qu'elles soient d'origine Rrom/Tzigane : Manouches ou Sinti (établis en Allemagne, Alsace, Italie), Gitans (établis en Espagne, Portugal, sud de la France,...), Roms (Roumanie, Bulgarie, Hongrie,...) ou d'origine non Rrom (Yeniches) ou de toute

autre origine. Le terme « Rrom/Tzigane » désigne un peuple d'origine indienne qui a quitté le nord-ouest de l'Inde au début du XI^e siècle et a migré progressivement à travers l'Asie occidentale puis l'Europe pour fuir les discriminations.

Aujourd'hui, en France, les 300 000 personnes que regroupe cette population sont à 1/3 sédentaires, 1/3 semi-sédentaires et 1/3 nomades. Elles possèdent très majoritairement la nationalité française et ont un mode de vie à l'origine fondé sur la mobilité.

ACCUEIL ET HABITAT DES GENS DU VOYAGE

« À moins d'introduire des critères ethniques qui n'ont pas lieu d'être en droit français, le législateur ne peut définir un statut des gens du voyage. Il faut donc rechercher les réponses aux questions juridiques posées par l'habitat caravane et la pratique de l'itinérance dans une multitude de textes et de jurisprudences, parfois mal harmonisés entre eux, qui ne visent pas spécifiquement les gens du voyage », remarque Fabien Dechavanne de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité).

C'est donc sur le droit au logement des personnes défavorisées que se base le législateur (loi du 31 mai 1990 et du 5 juillet 2000) pour assurer l'accueil des gens du voyage.

Dans chaque département, au vue d'une évaluation préalable des besoins et de l'offre existante, notamment de la fréquence et de la durée des séjours des gens du voyage, de l'évolution de leurs modes de vie et de leur ancrage, des possibilités de scolarisation des enfants, d'accès aux soins et d'exercice des activités économiques, un schéma départemental prévoit les secteurs géographiques d'implantation et les communes où doivent être réalisés :

- des aires permanentes d'accueil,
- des terrains familiaux locatifs aménagés,
- des aires de grand passage.

Toute commune de plus de 5 000 habitants a l'obligation légale de prévoir les conditions de passage et de séjour des gens du voyage sur son territoire par la mise à disposition de terrains aménagés à cet effet.

Le schéma départemental d'accueil des gens du voyage du Haut-Rhin 2013-2018, sur le territoire de Saint-Louis Agglomération (SLA), compte deux aires permanentes d'accueil à Huningue (10 places) et à Saint-Louis (20 places).

Une aire à Kembs (20-25 places) s'y ajoutera puisque le village a maintenant plus que 5 000 habitants.

Une aire de grand passage de 150 places est disponible à Rixheim depuis mai 2017.

D'après un tableau établi par les services de l'état en avril 2016, environ 11 aires permanentes d'accueil, soient 300 places, ont été réalisées dans le Haut-Rhin.



Plus de 120 caravanes à l'entrée de Bartenheim cet été

LE PROBLÈME SUR LE TERRITOIRE DE SLA ET DE BARTENHEIM

Sur le territoire de SLA il y a des groupes importants de gens du voyage qui séjournent en quasi permanence, sur les aires d'accueil de Saint-Louis (max 20 caravanes) et de Huningue (max 10 caravanes), mais surtout sur des terrains privés ou publics investis illicitement (sans autorisation du propriétaire privé ou public). Ces groupes s'établissent préférentiellement sur le territoire de SLA pour la proximité de la Suisse et de l'Allemagne (caravanes immatriculées en Suisse, en Allemagne et en France), pour les opportunités de travail dans le secteur frontalier, pour le niveau de revenu important des habitants recourant à leurs services, pour les terrains publics ou privés à leur convenance (accès à l'eau, à l'électricité, aux magasins, aux services de santé, terrains

secs,...). Des occupations illicites de terrains publics ou privés ont eu lieu ces dernières années, de façon récurrente, à Saint-Louis, Hégenheim, Huningue, Village-Neuf, Kembs, Hésingue, la Petite Camargue, Blotzheim et bien sûr Bartenheim.

Durant cette année 2022, les gens du voyage ont occupé illicitement des terrains privés à Bartenheim pendant 18 semaines, soit pendant 1/3 de l'année. Ces occupations ont engendré beaucoup de travail, de stress, de démarches, de désagréments, de perturbations pour les services publics de la commune et de SLA ainsi que les riverains des terrains occupés.



À CHAQUE OCCUPATION

- Déplacement, surtout le week-end, de M. le Maire, de la gendarmerie, des services techniques de la commune
- Vols d'eau et d'électricité du domaine public
- Restes à nettoyer : déchets, poubelles et excréments
- Incidents à la maison de santé, à l'Intermarché, au garage voisin du terrain
- Pollution des sols par les activités de peinture,...
- L'entreprise Sassi en rénovation ne peut pas poursuivre ses travaux.
- Incompréhension et doléances de la population vis-à-vis de ces agissements tolérés
- Comment promouvoir la sobriété énergétique à Bartenheim alors que les gens du voyage consomment l'électricité et l'eau sans restriction et sans payer (piscines cet été, caravanes illuminées toute la nuit...)?

À CHAQUE INSTALLATION

Les procédures pour procéder à l'évacuation forcée des gens du voyage sont longues et complexes :

- **Sur un terrain privé**
S'agissant d'une occupation non autorisée de terrains relevant d'un régime de droit privé, c'est le propriétaire du terrain ou le titulaire de droit d'usage qui doit saisir, par référé, le Président du Tribunal de Grande Instance.
- **Sur un terrain public**
Les démarches sont menées collectivement par Saint-Louis Agglomération, la police et la Préfecture pour les mises en demeure, dépôt de plainte...

Les occupations à Bartenheim ont toujours eu lieu sur les terrains privés de Sassi et Holcim qui ont donc porté plainte et saisi le Tribunal de Grande Instance avec les frais d'avocats, d'huissiers, le temps perdu, ... que cela engendre.

ACTIONS

LA COMMUNE

La commune a sécurisé les accès aux parking de la MSP, de l'Espace 2000 et autres, ce qui engendre l'achat de blocs de béton et l'intervention des employés communaux.



À chaque occupation sont reçus en mairie le médiateur des gens du voyage de la préfecture, la gendarmerie, ainsi que les propriétaires.



CONTACT PRIS AVEC M. LEMAIRE, DÉPUTÉ DE LA CIRCONSCRIPTION DE SAINT-LOUIS

Intervention de M. le Député auprès du Ministre de la Justice lors de la commission des lois dans la semaine à la suite de nos doléances concernant les gens du voyage.

Réponse de M. le Ministre de la Justice à M. Didier LEMAIRE

« L'objectif initial des schémas départementaux d'accueil des gens du voyage était la concrétisation de l'obligation des communes (+ de 5 000 habitants) et des ECPI d'aménager des aires d'accueil en contrepartie de la possibilité d'activer le dispositif de mise en demeure et d'évacuation en cas d'installation illicite. Loi 5/11/2018 qui permet de sanctionner les occupations de terrain. »

« Lors d'installation illicite sur des terrains il faut privilégier la procédure administrative de mise en œuvre et d'évacuation forcée qui est plus rapide que la procédure judiciaire. »

RASSEMBLEMENT DES MAIRES CONCERNÉS À BARTENHEIM

Face à ces occupations illicites et récurrentes par les gens du voyage sur le territoire de SLA, les maires de Bartenheim et de Hégenheim ont mobilisé une centaine d'élus de SLA, ceints de l'écharpe tricolore, samedi 22 octobre 2022 près d'un champ récemment investi par les gens du voyage.

Les élus solidaires ont voulu interpeller l'exécutif et pointer le laxisme du pouvoir face à ces situations récurrentes, pour lesquelles ils sont démunis et en butte aux récriminations de leurs concitoyens. M. Bruno FUCHS, notre Député, nos Sénateurs Mme Sabine DREXLER et M. Christian KLINGER, notre Conseiller Départemental M. Daniel ADRIAN étaient présents pour soutenir l'action. Nous attendons de nos deux députés Messieurs FUCHS et LEMAIRE, comme ils l'ont promis, les résultats du groupe de travail pour une modification de la législation de l'accueil des gens du voyage.



RENTREE SCOLAIRE

Élèves école maternelle 2022/2023

- 3 classes monolingues : 77 élèves
- PS/MS de 26 élèves dont 14 en PS et 12 en MS
- PS de 26 élèves dont 14 en PS et 12 en MS
- PS/GS de 25 élèves dont 10 en PS et 15 en GS

2 classes bilingues : 39 élèves

- MS/GS de 20 élèves dont 10 en MS et 10 en GS
- MS/GS de 19 élèves dont 9 en MS et 10 en GS

Élèves école primaire Charles Péguy : 182 élèves

- Monolingue : 20 en CP, 22 en CE1, 23 en CE2, 25 en CM1 et 21 en CME
- Bilingue : 14 en CP, 15 en CE1, 20 en CE2, 13 en CM1 et 8 en CME

Élèves école primaire Victor Hugo : 38 élèves

- 1 classe avec 6 en CP, 8 en CE1 et 4 en CE2
- 1 classe avec 6 en CE2, 9 en CM1 et 5 en CM2



PLANTATION D'ARBRES À L'ÉCOLE CHARLES PEGUY

Avec enthousiasme, les 8 classes de l'école primaire Charles Péguy ont mis en pratique l'adage qui dit qu'« à la Sainte-Catherine, tout bois prend racine ».

Ils ont planté avec l'aide du service technique **8 arbres supplémentaires** (un par classe) sur la partie en herbe de la cours d'école.

Au côté du chêne déjà en place s'ajoutent des merisiers, tilleuls et érables dont les feuillages fourniront plus d'ombre dans la cour de récréation.



NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À L'ÉCOLE VICTOR HUGO

ATTENTION : changement de numéro de téléphone de l'école Victor Hugo à Bartenheim-la-Chaussée !

Nouveau numéro : 03 89 25 38 86

LIVRES DE NOËL

Comme chaque année, à Noël, la commune de Bartenheim offre un livre à chaque enfant des deux écoles primaires et de l'école maternelle.

Cette année, à l'école maternelle, c'est le Père Noël avec la Mère Noël qui sont venus faire la distribution. Certains enfants étaient très impressionnés par leur présence mais également très fiers de les rencontrer dans leur école !



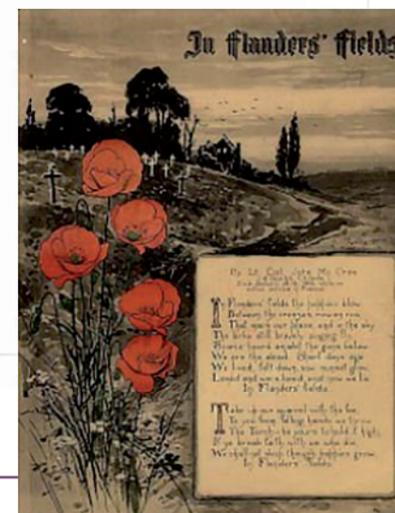
PARTICIPATION DES ENFANTS À LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Lors de la cérémonie du 11 novembre à Bartenheim-la-Chaussée, Lou (CM1), Zakaria (CE2) et Ashley (CM1), élèves à l'école primaire Victor Hugo, ont lu des extraits de textes de soldats de la 1^{ère} guerre mondiale.

Au champ d'honneur, les coquelicots
Sont parsemés de lot en lot
Auprès des croix, et dans l'espace
Les alouettes devenues lasses
Mêlent leurs chants au sifflement
Des obusiers*.

Nous sommes morts,
Nous qui songions la veille encor'
A nos parents, à nos amis,
C'est nous qui reposons ici,
Au champ d'honneur.

A vous jeunes désabusés,
A vous de porter l'oriflamme*
Et de garder au fond de l'âme
Le goût de vivre et de liberté.
Acceptez le défi, sinon
Les coquelicots se faneront
Au champ d'honneur.



Journal du soldat Louis qui découvre les tranchées

17 DÉCEMBRE 1914. Personne n'aurait cru que la guerre durerait si longtemps. On nous a donné l'ordre de creuser des tranchées; nous ne sommes pas prêts de sortir d'ici.

Le sol picard est difficile à aménager !
Mon deuxième Noël loin des miens. Mais il n'aura rien de comparable avec tous les autres. Au moins, à la caserne, on avait chaud et on dormait dans des lits. Ici, c'est difficile de fermer l'œil. Entre les rats qui nous mordent et les morts qui nous hantent, je dors très peu. Je ferais peur à maman : je suis crasseux, j'ai une petite barbe à présent et j'ai beaucoup maigri. Mais au moins je suis encore en vie.

On ne le regardait presque jamais. Sur la place de Rezé, le monument aux morts était sans vie. Ce soir-là, on ne le voyait carrément plus lorsque dans le brouillard, ils sont un à un apparus, se détachant lentement de sa masse de pierre.

Ni gens ni fantômes. Juste des apparences en manteaux bleu horizon dans leurs pantalons rouge sang d'août 1914. À l'heure où toute la ville essaie de ne penser qu'à bien dormir, des dizaines de soldats quittaient leur monument pour un effrayant carnaval militaire.

De l'un était partie la moitié du visage. À l'autre, manquait une main ou un œil.

Des jambes presque emportées. Et cette boue séchée en plaques et toute cette poussière autour des molletières. Des pieds nus rétrécis par la terreur, orphelins de leurs godillots. Et tous ces fusils, certains tordus, d'autres fondus dans des mains qui s'agrippaient encore. Il y avait là deux cent quatre-vingt-huit soldats, debout comme ils étaient morts, regroupés en rangs brouillons. [...]

Voilà quatre-vingts ans qu'ils étaient tous morts. Le temps d'une vie d'homme s'était écoulé et aujourd'hui, ils voulaient enfin savoir. Vérifier qu'ils avaient fait la guerre pour que cela en vaille leur peine.



Extraits de l'album Zappe la guerre, texte et illustrations de Pef.
Avec l'aimable autorisation des © Editions Rue du monde

Cérémonie des vœux du Maire

C'est le 20 mai que les habitantes et habitants de Bartenheim et de la Chaussée ont été conviés à la **1^{ère} cérémonie des vœux organisée par la nouvelle équipe municipale depuis sa prise de fonction**. Le contexte sanitaire en effet, ne permettait pas d'envisager sereinement ce rassemblement les deux années passées. Une édition attendue et surtout revue puisque pour la 1^{ère} fois, celle-ci s'est tenue au printemps ajoutant une touche de convivialité appréciée comme en témoigne la belle participation à cet événement.

Une dizaine de personnalités politiques locales dont M. le Député Bruno FUCHS, M. le Conseiller Général Daniel ADRIAN, se sont joints aux près de 300 Bartenheimois.e.s venus écouter les discours et présentations de M. le Maire Bernard KANNENGIESER et de son équipe municipale.

Une cérémonie marquée par :

- **une rétrospective de 2020/21** présentée par Marie-Rose SCHOLER, 1^{ère} adjointe,
- **la projection d'un film de présentation de la commune** réalisé par Claude HASSLER et depuis lors visible sur le site internet de la commune et que vous pouvez visualiser en flashant le QR-Code ci-contre, 
- **un discours de M. le Maire Bernard KANNENGIESER,**
- **la remise de cadeaux aux personnalités locales** ayant œuvré pour la commune et ses structures depuis plus de 20 ans et notamment :
 - > **honorariat :**
 - ancien maire Jacques GINTHER,
 - anciens adjoints : Gabriel ARNOLD, Jeannot SCHURRER, Luc BOSTAETTER, Isabelle HEITZ, Jean-Luc WENDLING,

- > **ancienneté des élus médaille d'argent pour 20 ans de service :** Alain HEINRICH, Philippe KIELWASSER, Gabriel ARNOLD,
- > **médailles de la vie associative de la CEA remise par le Conseiller Départemental Daniel ADRIAN :** Antoine WURLIN, Gilbert FUCHS,
- > **mises à l'honneur particulières :**
 - Eugène GROELLIN,
 - Simone SCHWEITZER,
 - Michel SPENLE, Président de la protection civile,
 - Alexis DAUNIS, sommelier,
 - l'équipe masculine 10-12 ans de la société de gymnastique : Nathan ANLIARD, Liam HIRLEMANN, Loann HUGENSCHMIDT et Tristan LE COUTURIER, médaille d'or aux championnats de France à Belfort et leurs entraîneurs : Yves HATSTATT et François PODEVIN,
 - Claude HASSLER pour le montage du film,
- > **médaille de la vie associative et de la jeunesse du Ministère de la Jeunesse et des Sports** à Anita FERNANDEZ.

L'événement s'est clôturé par le traditionnel verre de l'amitié, organisé en extérieur avec le soutien du personnel de la commune.

Nous remercions l'ensemble des participants pour leur présence ainsi que les équipes de la Mairie et les employés communaux pour leur implication dans l'organisation de cette cérémonie.

L'enthousiasme général a fait de ce moment d'échanges un instant plein de convivialité ce qui nous encourage à patienter jusqu'à l'année prochaine pour l'organisation de la prochaine cérémonie des vœux.



RÉUNION DE PRÉSENTATION DE LA ZAC DU HATTEL

Un peu plus d'une trentaine de personnes ont assisté le 22 juin à la réunion publique organisée par la municipalité, en présence de M. le Maire et de l'aménageur M. VLYM, concernant l'aménagement de la ZAC (zone d'aménagement concertée) du Hattel.

Après avoir projeté une vue aérienne de la zone réalisée par M. HASSLER et son drone, la première adjointe, responsable de l'urbanisme, Marie-Rose SCHOLER, a fait un rappel de l'historique des terrains de cette ZAC qui dans les années 1950 à 1980 étaient destinés au maraîchage, puis à la culture de céréales avant que la municipalité précédente lance la création d'une ZAC dite « du Hattel ».

Ensuite, l'aménagement de la zone ainsi que la typologie ont été expliqués au public.



- **La zone 1 Jesuitenstück** recevra **un écoquartier** en lien avec l'AFAPEI, **un parc**, et **quelques logements individuels**.
- L'écoquartier sera constitué d'un ensemble de 4 immeubles sur 1,33 ha pour une densité de 83 logements/ha répondant à l'impératif de lutter contre l'étalement urbain et aux objectifs de l'écoquartier.
- Une chaufferie centrale sera prévue pour les 4 collectifs.
- La cadre de vie sera aménagé pour intégrer l'organisation sociale et le développement durable : logements sociaux de l'AFAPEI, équipements collectifs (pièce commune pour réunion, parc avec bancs pour les personnes âgées et ménages avec enfants, aires de jeux, aires de compostage, jardin...), interaction avec les immeubles (privés et sociaux en périphérie), foyer et emplois à l'ESAT.
- Aucun stationnement en surface ne sera réalisé pour les résidents, tout sera réalisé en souterrain.

- **La zone 2 Langhattel** est en majeure partie dédiée à **l'habitat en bande**, **deux logements collectifs** et **quelques logements individuels** avec **une zone d'activité le long de la CD**, les deux zones séparées par **un corridor vert**. Le bord nord de la zone est occupé par de l'habitat individuel, le long des quartiers existants.

Les arbres plantés et les haies seront des essences locales qui résistent au changement climatique.

Ce quartier favorisera les mobilités douces, il est situé à quelques minutes à pied de la gare.

LA FÊTE DE NOËL DES AÎNÉS

La fête de Noël des aînés de Bartenheim a réuni **280 personnes autour d'une bonne table samedi 3 décembre, à l'Espace 2000**.

Le Maire Bernard KANNENGIESER, dans son mot de bienvenue, s'est dit heureux de se retrouver parmi eux pour leur souhaiter un joyeux Noël. Il a remercié les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les bénévoles qui ont aidé à l'organisation, au service du repas et à la décoration des tables. Pour parfaire l'ambiance, la chorale Sainte-Cécile de Bartenheim a interprété des chants de Noël repris en chœur par l'assemblée qui a retrouvé son âme d'enfant. Les nostalgiques ont aussi pu apprécier les anciennes photos exposées par Eugène GROELLIN sur le thème de ces rencontres annuelles et traditionnelles. Pour finir dans la convivialité, un musicien de l'orchestre Philippe SAVANA a invité l'assistance à la danse et certains n'ont pas hésité à s'élancer, retrouvant leur élan de jeunesse.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

À l'issue de la messe, la commémoration a eu lieu au monument aux morts de Bartenheim-la-Chaussée.

Le discours du Maire a été suivi par la lecture du message du Ministre des Armées et de la Secrétaire d'État aux Anciens Combattants par Mme Marie-Rose SCHOLER, 1^{ère} adjointe, puis une gerbe commémorative a été déposée. Nous remercions le sergent José-Pierre FERNANDEZ d'avoir assuré la direction du protocole, les associations d'anciens combattants, la musique et les Sapeurs-Pompiers pour leur participation.

À l'occasion de cette cérémonie, quatre pompiers ont été gradés : Sébastien SCHOLER au grade d'adjudant, Charlie GUTMANN à celui de sergent et les 2^e classes Noa MICHOT et Noah MULLER ont reçu l'appellation de sapeur 1^{ère} classe.



EXTINCTION DES FEUX !

Comme cela avait été annoncé dans le « Quoi de 9 », la municipalité a fait le choix d'éteindre l'ensemble des lampadaires de la commune de 23h à 4h30 du matin à compter du 17 octobre 2022. Cette pratique de plus en plus répandue dans des communes et villes de taille variée a pour objectif de réduire les dépenses énergétiques liées à la consommation du mobilier urbain. L'excès d'éclairage artificiel est aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...).

Pour l'heure, cette mesure perdurera pour une durée indéterminée compte tenu du coût global de l'énergie et des problématiques auxquelles font face les communes de la taille de Bartenheim (absence de « bouclier énergétique » et hausse significative des dépenses liées à l'énergie).

Baisse de luminosité signifie bien entendu baisse de visibilité. L'équipe municipale encourage les piétons ou cyclistes qui se déplaceraient au-delà de 23h dans les rues du village à s'équiper afin d'être vus : vêtements réfléchissants, lampe torche ou frontale, colliers lumineux pour les chiens promenés [...] sont autant de moyens d'être vus notamment à l'approche d'un véhicule. De la même manière, comme cela doit être le cas à tout instant, les automobilistes sont invités à adopter une attitude vigilante lors de leur passage dans la commune.

MISE À L'HONNEUR DE CHARLES GRUNENBERGER

La commune de Bartenheim a mis à l'honneur un membre éminent et ô combien important de la chorale Sainte-Cécile de Bartenheim, Charles GRUNENBERGER, Charlot.



Sous l'impulsion de Charles, durant sa longue carrière, la chorale de Bartenheim est devenue un ensemble de toute première qualité.

En dehors des offices religieux solennels, de nombreux grands concerts émergent sous sa direction, notamment en l'honneur de Verdi en 1981 en l'église Saint-Georges de Bartenheim.

En 1982, il crée l'ensemble musical « La Barcarolle » qui existe encore de nos jours.

Charles est aussi à l'origine de la création d'une chorale d'enfants à Bartenheim, de 1979 à 1989.

Ce chef talentueux possède des dons musicaux exceptionnels. Grâce à lui, la chorale de Bartenheim a un grand répertoire de ses compositions de chants profanes et religieux, notamment « La grand-messe solennelle » écrite en 2004 et plus récemment « La messe du confinement », composée pour la chorale en 2020.

Charles obtient de nombreuses médailles et distinctions tout au long de sa carrière.

M. le Maire a remis à Charlot un panier garni de produits italiens (petit clin d'œil à Verdi) et un bouquet à son épouse Marlyse qui est toujours présente à ses côtés.



Commémoration Malgré-nous

La commune de Bartenheim s'est associée à l'initiative de Frédéric BIERRY, Président de la CEA, d'une cérémonie à la date du 25 août, 80^{ème} anniversaire de la publication du décret d'incorporation de force des Alsaciens dans les armées nazies, pour rendre hommage à nos anciens, nos pères, nos grands-pères et nos arrière-grands-pères.

En Juin 1940, la France subit une défaite humiliante après une « campagne éclair » déclenchée par l'armée allemande le 10 mai 1940. L'armistice est signé à Compiègne le 22 Juin 1940.

L'Alsace et la Moselle (Lorraine) ont été détachées de facto du reste de la France par le III^{ème} Reich, sans signature de traité entérinant l'annexion. En droit international les citoyens de ces départements restent donc citoyens français. Face à cette annexion, le régime français de Vichy évitera les protestations publiques.

Les citoyens des trois départements annexés se sentent abandonnés par le gouvernement de Vichy.

En Alsace, la nazification de la société est rapidement mise en place et dès 1941, les femmes et les hommes adultes sont enrôlés dans le service du travail du Reich (Reichsarbeitsdienst RAD), les jeunes obligés d'adhérer aux Jeunesses Hitlériennes (Hitlerjugend) comme en Allemagne.

Pire le 25 août 1942, le gauleiter Wagner du gau Baden-Elsass impose le service militaire obligatoire pour les Alsaciens, le gauleiter Bürckel du gau Westmark en fait de même pour les Mosellans (Lorrains) le 19 août 1942. Les hommes adultes alsaciens et mosellans sont donc incorporés de force dans les formations militaires nazies.

Cette incorporation des Alsaciens-Lorrains se fait sous la menace : déportation de la famille des déserteurs, confiscation des biens, peine de mort ou intégration de bataillons disciplinaires pour les déserteurs, représailles sur la fratrie d'un déserteur... Ces hommes se sont retrouvés seuls, sans aide, sans recours pour prendre la décision, dramatique et lourde de conséquences, de répondre à l'ordre de cette incorporation de force.

130 000 Alsaciens et Mosellans furent ainsi incorporés de force (21 classes d'âge), pour la plupart envoyés sur le front de l'est, éparpillés dans toutes les unités allemandes, brimés, discriminés, surveillés. 40 000 incorporés de force ont trouvé la mort dans les combats ou en captivité. 12 000 furent internés par les Soviétiques dans le sinistre camp de prisonniers de Tambov.

À la fin de la guerre, les survivants incorporés de force sont rentrés au pays avec la honte d'avoir servi dans l'armée des vaincus, avec la rancœur contre l'Allemagne (incorporation de force et nazification), contre l'URSS (mauvais traitements et libération lente des prisonniers) et contre la France (abandon par celle-ci et ignorance de la situation alsacienne pendant la guerre) et avec le malaise entre les « Malgré-nous », nom donné aux victimes de l'incorporation de force après la deuxième guerre mondiale, les réfractaires à l'incorporation et les collaborateurs avec le régime nazi.

La cérémonie a eu lieu le jeudi 25 août à 19h au monument aux morts de Bartenheim.

Il s'agit de garder la mémoire et la leçon, en ce temps où le spectre de la guerre hante à nouveau le territoire de l'Europe, des souffrances physiques et morales infligées durant la guerre, mais aussi après la guerre, à tous nos « Malgré-nous » et aussi à nos « Malgré-elles ».

Cette cérémonie a été suivie d'un verre de l'amitié servi au caveau du presbytère.



STÉRILISE TON CHAT 68

L'association organise une grande collecte de nourriture pour les chats libres de Bartenheim et pour les chats dans les familles d'accueil qui attendent leur adoption.



Nourriture pour chats adultes stérilisés, seniors et chatons (sachets/boîtes et croquettes)

Sacs de litière, draps, serviettes, caisse de transports, tous équipements

Dons financiers (intégralement destinés aux frais vétérinaires)

Le samedi 14 janvier 2023 de 14h à 17h à l'ancien atelier derrière la Mairie

9 rue du Général de Gaulle à Bartenheim

Les buts principaux de cette association sont : la stérilisation des chats errants afin d'éviter la prolifération, l'identification et l'adoption de ces animaux par des particuliers.

Nous lançons un appel aux bénévoles qui souhaiteraient aider au trappage lors des campagnes de stérilisation des chats libres sur la commune.

CONTACT : syo.stc68@orange.fr
www.sterilisetonchat68.com

LE LIERRE

1, Grand Rue • Bartenheim



Tous les mardis de 14h à 17h

Jeux de société : Scrabble, Rummikub,...

Tous les mercredis de 20h à 23h

Jeux de cartes : Jass, Tarot, Belote,...

Il est possible également de pratiquer le tennis de table dans le garage de l'ancien dépôt des pompiers, rue de l'École.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Ariel BISSELBACH au 07 70 69 75 82.

L'association « Le Lierre » vous souhaite de belles fêtes de fin d'année !

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE BARTENHEIM

Merci à tous les donneurs qui se sont présentés lors de nos collectes. À chaque fois, nous avons vu arriver des personnes qui donnaient leur sang pour la 1^{ère} fois, jeunes et moins jeunes.

Cette année 2022 s'achève pourtant avec un bilan mitigé. Le nombre de donneurs total sur nos quatre collectes a chuté de 20% par rapport à l'année précédente. Ceci est le cas pour les collectes des autres villages ainsi que sur le plan national. Les raisons sont multiples et complexes.

C'est pourquoi, nous lançons un appel à vous tous pour un nouvel élan de générosité. Un appel à toutes les personnes n'ayant pas atteint leur 71^{ème} année ainsi qu'aux jeunes à partir de 18 ans. Nous appelons les parents à encourager leurs jeunes dans cette démarche. N'oubliez pas, cela n'arrive pas qu'aux autres. Des membres de votre famille, peuvent, un jour, avoir besoin de transfusions sanguines.

Quelques chiffres en ce qui concerne le nombre de donneurs en 2022 :
130 en mars, 106 en mai, 105 en août et 131 en octobre.

Merci également à la commune qui met gracieusement la grande salle de l'Espace 2000 à notre disposition.

N'oubliez pas, notez déjà aujourd'hui les dates pour 2023 dans vos calendriers :

Collecte assurée de 15h à 19h30

- Mercredi 29 mars
- Mercredi 24 mai
- Mercredi 9 août
- Mercredi 4 octobre

Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent de passer de belles Fêtes de Noël en famille ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023 !



MUSIQUE UNION

Le Président, le Comité, le Directeur, les musiciens ainsi que les professeurs de l'école de musique de Bartenheim vous remercient pour votre soutien tout au long de l'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023 !

La Musique UNION recrute !

Vous jouez d'un instrument de musique à vent (flûte traversière, clarinette, saxophone, baryton, euphonium, cor d'harmonie, trompette, trombone, tuba) ou de la batterie.

Vous disposez d'un peu de temps libre et avez envie d'élargir votre panel de loisirs et votre cercle d'amis.

Alors, venez rejoindre les rangs de la Musique Union de Bartenheim.

Répétitions le mercredi soir de 19h45 à 21h45 environ

dans notre local au sous-sol de la Maison Pour Tous

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

- **Hubert SCHUR, Président :**
06 86 59 76 01 - president@musique-bartenheim.fr
- **Vladimir KITANI, Directeur :**
07 68 80 92 72 - directeur@musique-bartenheim.fr

LES ATELIERS DU SWING

Nouveaux cours de danse à Bartenheim !

Notre association est spécialisée dans les danses swing des années 1920 aux années 1960 et la culture qui y est attachée. Nous proposons depuis le mois de septembre 2022 des cours de Rock'n roll, de Lindy hop, de Charleston et Solo jazz.

- Les cours du lundi
19h-20h : Rock'n roll
20h-21h : Lindy hop
 - Les cours du vendredi
18h45-20h : Charleston/Solo jazz
- Salle située au 1^{er} étage de la caserne des pompiers



Nous organisons également des événements ponctuels (ateliers, stages, soirées dansantes) et, sur demande, des animations et/ou démonstrations lors d'événements locaux, spectacles ou autres divertissements publics ou privés (anniversaire, mariage,...). Possibilités de cours privés également.

Pour plus de renseignements, vous pouvez visiter notre site internet www.lesateliersduswing.com, consulter notre page Facebook ou nous contacter par mail : ateliersduswing@gmail.com

PROGRAMME 2023 DES FLASCHAPUTZER WAGGES

- Cavalcade de Kembs le 11.02.2023
- Cavalcade d'Oltingue le 26.02.2023
- Cavalcade de Rouffach le 12.03.2023
- Cavalcade de Schlierbach le 18.03.2023
- Cavalcade de Village-Neuf le 19.03.2023

L'une ou l'autre participations restent encore en attente.



LES VERTS POURSUIVENT LEUR ROUTE...

Depuis sa création en 2017, la Boule de Bart' a su graver les échelons en Championnat des clubs, pour monter de la division 3 Départementale, à la porte de la division Régionale.

Grâce à l'appui de la commune et au soutien du Tennis Club, les boulistes vont pouvoir dorénavant s'entraîner sur les terrains situés derrière l'Espace 2000. L'objectif est d'atteindre dans les années futures, le niveau National. Cependant, il reste des choses à accomplir pour organiser les grands événements pétanque du Département...



Pour tout renseignement, prenez contact avec le Président Philippe FOURMI au 06 28 58 32 73.

LA VALLÉE DU MUEHLGRABEN, VUE PAR L'OBJECTIF D'EUGÈNE GROELLIN

La Société d'Histoire de Bartenheim et Environs vient d'éditer un ouvrage consacré aux photos qu'Eugène GROELLIN a faites durant près de soixante années de carrière de photographe.

Homme de terroir, impliqué dans la vie locale, fin connaisseur de la mentalité, des usages et des traditions locales, Eugène GROELLIN a parcouru la région frontalière et particulièrement les cinq villages de la Vallée du Muehlgraben avec son appareil photo pour pouvoir illustrer les articles du journal L'Alsace consacrés à la vie de ces localités : événements communaux, associatifs, faits divers, patrimoine...

Cet ouvrage comporte cinq parties, chacune consacrée à un des villages de la vallée du Muehlgraben. On y retrouve à chaque fois des thématiques consacrées au patrimoine, aux événements communaux, paroissiaux, associatifs, familiaux et au patrimoine local.

Chaque village se démarque aussi des autres par une ou deux spécificités :

- Bartenheim a eu sa fête de rues « Gràbafascht », suivie des « Noëlies »,
- Kappelen, le « Glickhampfalé », une fête relatant les coutumes et traditions sundgauviennes,
- Helfrantzkirch, le « Barthlémeffascht », en référence à Saint-Barthélémy, patron de la paroisse,
- Brinckheim met en exergue le bénévolat qui a permis la construction d'équipements indispensables à la vie communale,
- Stetten a eu la procession très courue de la Fête-Dieu.

Cet ouvrage se veut un hommage au travail remarquable d'Eugène GROELLIN, témoignage de la vie d'autrefois au cœur de ces villages et l'occasion d'éveiller la curiosité des jeunes et de raviver des souvenirs pour les anciens.

Beau livre broché de 365 pages avec plus de 1 000 photos d'Eugène GROELLIN - Prix : 30€



Disponible à la mairie de Bartenheim, dans les deux boulangeries, au Hyper U de Sierentz et chez les membres de la Société d'Histoire de Bartenheim (tél. 06 22 43 07 09).



Les membres de la Société d'Histoire de Bartenheim et Environs vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2023.

LA GUGG'ARTEPFEL RECRUTE !

Venez vivre une expérience unique en devenant musiciens à la Gugg'Artepfel. Nous recrutons des trompettes, trombones, barytons et sousaphones.

Que vous soyez musiciens confirmés ou non, nous vous accueillerons les jeudis soir de 19h30 à 22h à la salle Saint-Martin de Bartenheim-la-Chaussée.

Carnavals, fêtes des rues, BierGarten, apéritifs de mariages ou anniversaires sont nos manifestations annuelles auxquelles nous participons dans le département mais aussi dans le reste de la France ainsi qu'à l'étranger.

Nous organisons notre traditionnel Oktoberfest le samedi 14 octobre 2023. Nous vous attendons nombreux (début des réservations juin 2023).



Hubert JENN, Président
06 14 76 80 81





Danièle BADER, 80 ans le 07.03.2022



Noces d'Or de Arlette et Bernard MONNIN le 14.04.2022



Madeleine RAPP, 90 ans le 28.06.2022



Marie GREDER, 80 ans le 21.04.2022



Pierrette GRAU, 90 ans le 31.05.2022



Nicole HUTTENSCHMITT, 80 ans le 16.07.2022



Noces de Diamant de Marie et Claude MOEBEL le 10.08.2022



Paule HARSTER, 80 ans le 27.08.2022



Yvonne ZURBACH, 90 ans le 03.06.2022



Noces d'Or de Clémence et Jean-Paul MEYER le 10.06.2022



Pierre SCHMIDT, 80 ans le 20.09.2022





Françoise CHAILAN, 80 ans le 22.09.2022



Marie STOECKLIN, 80 ans le 28.09.2022



Jeannine SCHNEIDER, 80 ans le 13.11.2022



Gilbert MOSER, 80 ans le 19.11.2022



Et aussi...

- Noces d'Or de **Madeleine et René KAEGY** le 25.04.2022
- 80 ans de **Joseph GOLDER** le 11.05.2022
- Noces de Diamant de **Louise et Henri KIRCHHOFFER** le 09.06.2022
- 80 ans de **Marie TSCHANN** le 16.06.2022
- Noces d'Or de **Clémence et Michel FRINKELIN** le 30.06.2022
- Noces d'Or de **Simone et Maurice MOSSER** le 30.06.2022
- Noces de Diamant de **Monique et Jean-Pierre BILGER** le 20.07.2022

- Noces d'Or de **Marie et Joseph GOLDER** le 29.07.2022
- Noces d'Or de **Jeanine et Rémi BELTZ** le 11.08.2022
- 90 ans de **Germaine ALLEMANN** le 14.08.2022
- 80 ans de **François KEIFLIN** le 18.09.2022
- Noces d'Or de **Monique et Gérard VOGT** le 06.10.2022
- Noces d'Or de **Violette et Hubert HASSLER** le 14.10.2022
- 95 ans de **Reine RUNSER** le 21.10.2022
- 80 ans de **Marcel MARCHAL** le 04.11.2022
- 80 ans de **Maryvonne COUGOLIC** le 06.11.2022
- 95 ans de **Marie STUDER** le 24.11.2022

Naissances



24.12.2021	Ivy, fille de Thore ANDERSEN et de Farida MAHMOUD
29.03.2022	Eva, fille de Mickaël HEITZ et de Lydie KALBERMATTEN
06.04.2022	Arya, fille de Loïs MARTELLE et de Coralie STRITT
10.04.2022	Tiara, fille de Egzon KRASNIQI et de Dorentina HASANI
02.05.2022	Timéo, fils de Tímeo MAKUNZI et de Raquel FERNANDO EDUARDO
04.05.2022	Eden, fils de Christophe ALBRECHT et de Sanae FELLAÏ
14.05.2022	Noham, fils de Hervé BRUNNER et de Lobna BOUKILOUD
29.05.2022	Diego, fils de Nicolas PORCHET et de Anne-Sophie GUGENBERGER
29.05.2022	Ilyes, fils de Sami KHALFALLAH et de Alexandra-Larisa FLORIAN
04.06.2022	Manoé, fils de François SEILLER et de Anaëlle KREIDER
06.06.2022	Vitoria, fille de Stéphane GUARD et de Marianne DE ANDRADE
26.06.2022	Lina, fille de Jetmir JASARI et Kleodora DJACKAJ
20.07.2022	Auguste, fils de Romain LOLL et de Céline BRENARD
23.07.2022	Leila, fille de Krenar LAKNA et de Donjeta MAROVCA
24.07.2022	Elias, fils de Marco DE JESUS FERNANDES et de Déborah BRUCHERT
03.08.2022	Prune, fille de Julien RYBIENIK et de Jennifer VIDONI
10.08.2022	Anta-Eva, fille de Ibrahima NDIONE et de Adeline VARGAS
12.08.2022	Ugo, fils de Steven CHEVRIER et de Aurore VAUTHIER
19.08.2022	Odaline, fille de Rui PEREIRA et de Roxane HIVER
31.08.2022	Serena, fille de Bastian BAUER-MARCHAL et de Olivia PINTO
12.09.2022	Elias, fils de Samuel KRON et de Caroline SPIEGEL
15.09.2022	Vivienne, fille de Ioan-Cosmin UNGUR et de Mariana DOBRE
07.10.2022	Dalil, fils de Sahel SEBAIHI et de Sehla SENADLA
13.11.2022	Kaïs, fils de Adel MAHIEDDINE et Saïda BEN KOLILA

Mariages



22.04.2022	TORRES Ivan et DÂMASO DOS SANTOS Marília
14.05.2022	GUYOMARD Erwann et SCHMITT Maeva
28.05.2022	SCHLOTTER Maxime et GIROT Perrine
04.06.2022	STOCK Sebastian et GERECKE Anja
20.08.2022	HASSLER Claude et HELL Nadine
02.09.2022	HENNAD Mehdi et BOESINGER Angélique
03.09.2022	ANSTETT Jacques et STOJANOVIC Christina
10.09.2022	KARAKILIÇ Enes et SCHNELL Vanessa
16.09.2022	CECERE Florian et VLYM Laura
01.10.2022	HOCHENAUER Olivier et NEUNER Sylvie

Décès



01.04.2022	HUND née WICKERT Yvonne
11.04.2022	WIEDER née STEINBACH Suzanne
13.04.2022	THAMBERGER née FEHR Suzanne
16.04.2022	SCHMITT née MULLER Brigitte
24.04.2022	FEUERMANN Mario
01.05.2022	ZIMMERMANN née DIETSCHIN Sabine
13.05.2022	WERNERT Pascal
19.05.2022	HUEBER née APPENZELLER Monique
10.06.2022	DECHRISTE née SCHNEIDER Germaine
13.06.2022	DETTWILER Pascal
15.06.2022	FEUERMANN née WALGER Clémentine
22.06.2022	HERZOG Ernest
26.06.2022	PABSTMANN Jean
15.07.2022	KALBERLATTEN née JOLIAT Valérie
25.07.2022	GRAU née ESCARAVAJAL Pierrette
17.08.2022	GROSS Joseph
18.08.2022	HERTZOG Robert
05.09.2022	BOUKHRIS née MUNCH Fabienne
04.10.2022	STEIGLEDER Kurt
13.10.2022	ERB née ROELLINGER Irmgarde
19.10.2022	ROOS René
25.10.2022	GOETSCHY Alfred

Ça bouge

à Bartenheim !

En raison des mesures de sobriété énergétique prises par la commune à partir du 1^{er} janvier 2023, nous ne sommes pas en mesure de publier un agenda des évènements.

Des manifestations ont été ou vont être reportées ou vont avoir lieu dans des salles différentes.

Merci de consulter notre site internet www.bartenheim.fr ou Illiwap pour être informé.

Modification

des jours de collecte

ATTENTION, À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023, modification des jours de collecte des bacs d'ordures ménagères et des déchets alimentaires.

En cas de jour férié, le rattrapage a lieu généralement le mercredi de la même semaine.

	Bac beige Ordures ménagères résiduelles	Bac vert Déchets alimentaires
Bartenheim	LE LUNDI (à la place du vendredi)	LE JEUDI (à la place du lundi)
Bartenheim- la-Chaussée	LE MARDI (pas de modification)	LE JEUDI (pas de modification)

Annuaire



des services communaux

• Mairie :

9, rue du Général de Gaulle
68870 BARTENHEIM
03 89 70 76 00
accueil@mairie-bartenheim.fr



Lundi : 8h30-12h / 16h-18h
Mardi : 10h-12h / 16h-18h
Mercredi : 8h30-12h / 14h-18h
Jeudi : 10h-12h / 16h-18h
Vendredi : 8h30-12h / Fermé l'après-midi

- Bibliothèque municipale : 03 89 70 76 10
- École Charles Péguy : 03 89 68 30 75
- École Maternelle Les Lilas : 03 89 68 35 40
- École Victor Hugo : 03 89 25 38 86
- Accueil périscolaire : 03 89 68 29 88
- Multi-accueil Les Confettis : 03 89 68 99 88



Avec **illiwap**, ne manquez aucune actualité de votre commune ! Évènements, agendas, réunions, incidents,... Recevez toutes les infos sur votre téléphone en téléchargeant l'application gratuite.

+ d'infos sur
www.bartenheim.fr



Comité de rédaction :

Marie-Rose SCHOLER, Chantal KIENLEN, Matthieu SCHOCH, Simone SCHWEITZER,
Karim BOURQUIN, Patrick CAPON, Laetitia GSELL

Directeur de la publication : Bernard KANNENGIESER • Mise en page : TERADELIS - Montbéliard

Photos : Simone SCHWEITZER et Claude HASSLER

Impression : 2 000 exemplaires (Imprimerie Kauffmann - 68130 Tagsdorf)